

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	09
----	----	----

SEANCE DU 03.02.2011

L'an deux mille onze et le jeudi trois février deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -

Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN

JM TARDIF – L. CHALVET –

G. MERCA – JP ROGIER

Absents : *Excusés* : Mme ESPENEL Marie-Danielle – Mr ANDRE Christian

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Date de la convocation :
21.01.2011

Date d'affichage :
08.02.2011

Objet de la délibération :
CONVENTION DE
PRESTATION DE SERVICES
CONFIANT AU SICTOBA LA
COLLECTE SELECTIVE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de prestation de services confiant au SICTOBA la collecte sélective des emballages ménagers recyclables et des papiers sur le territoire de la commune de BEAULIEU.

Cette convention est consentie pour une durée allant jusqu'au 31 mars 2012.

La participation de la commune se fera selon un mode de calcul établi par délibération du Comité Syndical du 15 mars 2010.

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 08.02.2011

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention de prestation de services confiant au SICTOBA la collecte sélective.

Le Maire,
J.F BORIE,

Certifié conforme,

Le Maire,
JF BORIE,